



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 16 décembre 2021

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 décembre 2021

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 73

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine VICTOR
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Danièle JUBAN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Bruno DAVID	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Stéphanie MODDE	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Monsieur Olivier MULLER	Madame Céline RABUT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Lionel SANCHEZ	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick AUDARD	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Samuel LONCHAMPT	

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Madame Brigitte POPARD
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Décision modificative n°4 au titre de l'exercice budgétaire 2021 - Budget principal et budgets annexes

Il est proposé d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2021 pour le budget principal, d'une part, et pour le budget annexe de l'eau, d'autre part.

Les deux principales intentions du présent budget rectificatif sont les suivantes :

- prendre en compte le montant définitif de l'attribution de compensation 2021 entre Dijon métropole et les communes, soumis en parallèle à l'approbation du conseil métropolitain lors de sa présente séance (ajustement concernant la seule commune de Dijon) ;
- permettre, dans le cadre de la convention de délégation de service public du réseau de chaleur de Fontaine d'Ouche et de Chenôve, la prise en charge temporaire du déficit du compte de suivi des quotas de CO2 résultant de la récente progression du prix de la tonne de carbone sur le système européen des quotas d'émission, à travers le versement, par Dijon métropole, d'une avance remboursable au délégataire SODIEN (Société dijonnaise d'énergie nouvelle).

Vu le rapport détaillé de présentation de la décision modificative n°4 pour l'exercice budgétaire 2021, pour le budget principal et le budget annexe de l'eau, joint au projet de délibération ;

Vu les maquettes budgétaires, ci-annexées, pour le budget principal et le budget annexe de l'eau ;

Considérant, conformément au rapport détaillé et aux maquettes budgétaires ci-annexées, que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, tant pour le budget principal que pour chacun des budgets annexes, sont équilibrées, tant en recettes qu'en dépenses, et tant en fonctionnement qu'en investissement ;

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'approuver** la décision modificative n°4 de l'exercice budgétaire 2021, du budget principal et du budget annexe susvisé, ainsi que les maquettes budgétaires correspondantes jointes en annexes à la présente délibération ;

- **d'autoriser** le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN	POUR : 70	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 11	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	